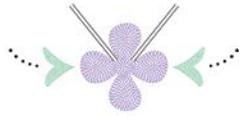




National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

9 octobre 2018

L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées interviendra devant la Cour suprême du Canada : Barton c. Sa Majesté la Reine

Winnipeg, MB – Le 11 octobre 2018, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées agira en tant qu'intervenant devant la Cour suprême du Canada dans l'affaire Barton c. Sa Majesté la Reine. L'Enquête nationale fondera principalement son argumentation sur la surreprésentation des femmes autochtones parmi les victimes et sur la connaissance d'office des préjudices que subissent systématiquement les femmes et les filles autochtones.

L'Enquête nationale se réjouit de contribuer à cette affaire importante en qualité d'intervenant. « Pendant la courte période de temps où nous avons tenu des audiences partout au pays, nous avons entendu des centaines d'histoires de violence vécues par les femmes et les filles autochtones, a affirmé la commissaire en chef Marion Buller. » « La mort de Mme Cindy Gladue et l'acquittement de M. Bradley Barton sont représentatifs de la façon dont les femmes autochtones sont habituellement perçues, c'est-à-dire comme des victimes de moindre importance et ce, particulièrement au sein du système juridique, a conclu la commissaire en chef. »

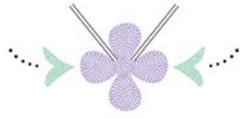
« L'Enquête nationale s'intéresse légitimement à cette affaire. Elle veut s'assurer que le droit du consentement tient compte des éléments contribuant à la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones, ainsi qu'à la violence qu'elles vivent, a expliqué Christa Big Canoe. » À titre d'avocate principale de la commission, elle fera des observations verbales au nom de l'Enquête nationale.

Le 8 mars 2018, la Cour Suprême du Canada a accordé à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées la qualité d'intervenant dans le cadre de l'affaire Barton c. Sa Majesté la Reine. Pour consulter l'intégralité du factum de l'Enquête nationale, veuillez accéder à l'adresse suivante : https://www.scc-csc.ca/WebDocuments-DocumentsWeb/37769/FM110_Intervener_National-Inquiry.pdf

L'Enquête nationale sera disponible pour émettre des commentaires le jeudi 11 octobre 2018, après la présentation des observations orales.



National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



-30-

Publié par :

Équipe des communications de l'Enquête nationale

581 305-2199

Courriel : media@mmiwg-ffada.ca